

4 Économie

Assemblée générale de la Confédération patronale gabonaise (CPG)
Des résultats en baisse en 2014

AJT

Libreville/Gabon

LA Confédération patronale gabonaise (CPG), qui regroupe les plus grandes entreprises du pays, a tenu, une assemblée générale, vendredi dernier, à Libreville. Les tendances de l'économie, secteur par secteur, et l'adoption du bilan 2014 de leur organisation étaient au centre des débats.

Selon la présidente de la CPG, Madeleine Berre, « 2014 a été une année de transition, marquée par de nombreux changements dans la vie de l'organisation, (...) une hyperactivité sur différents fronts. » Elle a noté le renforcement des équipes internes, la composition d'un nouveau bureau exécutif, etc. Aussi, au titre des résultats de l'exercice 2014, la CPG note-t-elle une tendance à la baisse. En effet, le bilan 2014 s'élève à 622,761 millions

contre près de 937 millions en 2013. Au niveau de la trésorerie, du fait des retards de paiement des cotisations et de la réduction du nombre de cotisants, la confédération enregistre un déficit de 101,231 millions. Toutefois, l'Organisation reste disposée à « accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des programmes de développement et stratégies », a assuré Mme Berre. Par ailleurs, il a aussi été

rapport des activités menées tout au long de l'année. Étaient également débattues les questions relatives à la dette intérieure, au Code du travail, à l'assurance maladie obligatoire et aux assises de la fiscalité. Sur le premier point, Mme Berre relève que « le règlement de la dette intérieure demeure un enjeu déterminant pour le renforcement d'un partenariat public-privé. Le travail de recensement de la dette existante se poursuit par l'entremise de

la commission d'audit de la dette intérieure », a-t-elle souligné. Sur le Code du travail, la présidente de la CPG note que « l'adoption d'une réforme doit impliquer une prise en compte des perspectives de développement imposées par le contexte et les attentes qui émanent ».

Madeleine Berre, présidente de la Confédération patronale gabonaise (CPG).



Photo : Aristide Mousavou

Téléphonie mobile/Airtel

Heiko Schlittle remplace Hervé-Olivier Njapoum

AJT

Libreville/Gabon

HERVE-Olivier Njapoum, qui est arrivé à la tête d'Airtel Gabon en juin 2014, quitte le Gabon pour de nouveaux horizons. Il est remplacé à ce poste par Heiko Schlittle, précédemment en poste à

Madagascar, puis au Malawi. Homme d'expérience, le nouveau directeur général d'Airtel Gabon traîne une expérience de plus de 20 ans dans le domaine des télécommunications. À Airtel Madagascar par exemple, Heiko Schlittle aurait apporté beaucoup à ce secteur. Il a notamment su développer effi-

cacement le modèle de gestion du groupe Bharti Airtel, en s'entourant de partenaires de renommée internationale tels que Nokia Siemens Network, IBM, Ericsson... ce qui a permis à Airtel Madagascar de devenir le leader du marché des mobiles dans la Grande Île. Apprécié pour son ouverture d'esprit et son cha-

risme, le nouveau DG a assuré en 2010 la présidence de l'Association des opérateurs cellulaires mobiles de Madagascar (ACELMAD), rassemblant ainsi les opérateurs autour des mêmes objectifs: vulgariser l'accès aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).



Photo : Bandoma

Hervé-Olivier Njapoum cède la place à ...



Photo : DR

...Heiko Schlittle, à la tête d'Airtel Gabon.

Petit angle

Un bilan mitigé

AJT

Libreville/Gabon

AU terme de son séjour au Gabon, Hervé-Olivier Nja-

poum quitte Airtel Gabon avec un bilan plus ou moins apprécié de ses anciens collaborateurs, qui mettent, néanmoins, à son actif la consolidation de l'esprit d'équipe, la qualité de ser-

vice qui fait d'Airtel Gabon, selon l'Agence de régulation des communications électroniques et la poste (Arcep), le numéro un de la téléphonie mobile dans notre pays.

Dans le cadre de l'innovation technologique, Hervé-Olivier Njapoum a contribué au lancement, il y a quelques semaines, de la 4G, tout en mettant l'accent sur la formation, sur trois

ans, de 5000 jeunes Gabonais dans le domaine des TIC. Malgré ce gain de compétitivité, le manager n'a pas réussi à redresser la situation financière déjà difficile

d'Airtel Gabon. Il quitte donc notre pays après seulement un an passé à la tête de cette entreprise. Ainsi en ont décidé les patrons indiens de Bharti Airtel, maison mère d'Airtel Gabon.

Sécurité alimentaire

500 kg de produits laitiers détruits par l'Agasa

Willy NDONG

Libreville/Gabon

La saisie desdits produits laitiers s'est effectuée le 25 juin dernier, au fret de l'Aéroport de Libreville.

L'AGENCE gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) a procédé, le 25 juin dernier, à la destruction de près de 500 kg de denrées alimentaires malsaines. Il s'agissait, essentiellement, des fromages de colombier de chèvre et du fromage blanc coloré de chocolat. Ces produits laitiers, impropres à la consommation, ont d'abord fait l'objet

d'une saisie pour insalubrité par les agents habilités de l'Agasa, au fret de l'Aéroport de Libreville (ADL), grâce au concours des responsables de la société Fret services logistiques (FSL). Selon les responsables de l'Agasa, la cargaison de fromage avait été embarquée en France à destination des États-Unis. Mais une erreur d'étiquetage apposée sur la cargaison a fait en sorte que cette marchandise se retrouve malencontreusement au fret de l'Aéroport de Libreville, où elle a été conservée à "la belle étoile", faute d'équipement adéquat. Alertés par les responsables de la société FSL, les agents de l'Agasa

se sont rendus sur les lieux pour constater la présence de cette importante marchandise en état de décomposition avancée. La saisie s'imposait alors. D'où la destruction de ces produits avariés. Cette opération de destruction de produits impropres à la consommation vient relancer la problématique de l'absence des agents habilités de l'Agasa à l'aéroport de Libreville, l'un des principaux points d'entrée sur le territoire national. En effet, le Gabon est signataire de la Convention internationale de la protection des végétaux et de l'accord SPS sur l'application des mesures sanitaires et phytosani-

taires. Ces accord et convention recommandent, entre autres, la présence des agents habilités de l'Autorité sanitaire et phytosanitaire du pays dans les postes d'inspection frontalier (PIF), afin d'empêcher et de réduire au maximum l'introduction et la dissémination, d'une part, des organismes nuisibles et des ravageurs et, d'autre part, des produits et denrées alimentaires malsains. L'Agence gabonaise de sécurité alimentaire est l'Autorité sanitaire et phytosanitaire de notre pays, conformément au décret n° 0667/PR/MAEPDR du 10 juillet 2013. Mais force est de constater l'ab-



Photo : W.N.

Les responsables de l'Agasa, lors de la saisie des produits laitiers impropres à la consommation.

sence de ses agents à l'Aéroport de Libreville, où entrent près de 30% des végétaux et produits alimentaires d'origines animale et végétale. Cette situation grave devrait faire en sorte que

toutes les parties concernées (Agasa, ADL, ministères de l'Agriculture et des Transports) se concertent et trouvent les voies et moyens pour la sécurité sanitaire et phytosanitaire des consommateurs.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 25/06/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1213	1USD =	584,997	1 USD	620,997			
		CAD	1,3793	1CAD =	475,572	1 CAD	500,140			
		JPY	138,9300	1JPY =	4,721	100 JPY	490,978			
		GBP	0,7118	1GBP =	921,547	1 GBP	959,493			
		CHF	1,0449	1CHF =	627,770	100 CHF	65690,32			
		ZAR	13,5958	1ZAR =	48,247	100 ZAR	5017,11			
		MAD	10,8495	1MAD =	60,460	1MAD	62,87			
		CNY	6,9619	1CNY =	94,221	1CNY	97,05			

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC 40	25/06/2015	5017,36
DOW JONES	25/06/2015	18144,07

BRENT (IPE) US Dollars/Baril	
25-juin. 64,53	

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 25/06/2015

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>